

Politique : une nouvelle lettre d'Agbeyomé Kodjo à Emmanuel Macron

Ceci est une lettre ouverte de l'ancien Premier Ministre Agbéyomé Kodjo au président Français Emmanuel Macron

ULTIME LETTRE OUVERTE DU 03 AVRIL 2022 AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. EMMANUEL MACRON

TOGO, PRÉSIDENTIELLE DU 22 FÉVRIER 2020 : L'ARRÊT DU 24 MARS 2022 DE LA COUR

DE JUSTICE DE LA CEDEAO INTERPELLE LA FRANCE DES DROITS DE L'HOMME

Monsieur le Président,

Le 22 février 2020, Faure Gnassingbé brigua un 4^e mandat successif après son effraction

anticonstitutionnelle et sanglante au sommet de l'État togolais depuis le 5 février 2005 à la suite de la mort de son père, le Général Eyadema, après 38 ans de règne.

Monsieur Emmanuel Macron, à votre arrivée à l'Élysée en 2017 plusieurs courriers vous ont été adressés

pour attirer votre attention sur la politique de plomb que subissent les Togolais.

Des membres de la diaspora togolaise. À chacun de vos déplacements, vous ont toujours interpellé sur la

tragédie que subissent les Togolais avec la dynastie cinquantenaire qui régent le Togo, après l'assassinat de Sylvanus Olympio, Premier Président de la République, au lendemain des indépendances en 1960.

Des manifestations géantes eurent lieu en 2017 pour exiger le départ de Faure Gnassingbé en raison de la terreur, la corruption, la violation systémique des droits de l'Homme, qui sont les marqueurs de sa

gouvernance et la misère subséquente de la population. Votre médiation et celle de la CEDEAO lui ont permis de se maintenir.

À la veille du scrutin présidentiel du 22 février 2020, vous avez déclaré sur les ondes de Radio France Internationale (RFI), qu'il appartient au Peuple togolais d'infirmier ou de confirmer la légitimité démocratique du Président sortant. Il l'a infirmé au cours du scrutin qui s'est transformé en un référendum rejet du système qu'il incarne.

Faure Gnassingbé a été sévèrement battu dans les urnes, et s'est précipité 24 heures après le scrutin, le 23 février 2020, à s'autoproclamer vainqueur à 72%, violant ainsi le code électoral qui exige avant toute

proclamation de réunir tous les procès-verbaux des bureaux de vote, de les contrôler, de les compiler, de les valider et certifier, cela avant toute proclamation.

Pour ceux qui connaissent le Togo, il est impossible de réunir en une journée 9389 procès-verbaux issus des bureaux de vote de l'ensemble du territoire national.

Le lendemain du hold-up électoral, Faure Gnassingbé m'envoya un de ses ministres pour me dire ceci : «

Nous avons volé ta victoire, mais tu ne peux nous envoyer en prison, car nous avons le contrôle des forces de défense et de sécurité, abandonne tes recours et tu seras nommé Premier Ministre. Faure Gnassingbé te remettra en outre une valise ».

Le refus de cette offre déclencha l'ire de Faure Gnassingbé, candidat au même titre que moi à l'élection

présidentielle. En plein processus électoral, il instrumentalisa la justice pour lever mon immunité

parlementaire en invoquant des prétextes fallacieux et des faits ridicules : remise de drapeau à l'église,

affirmation antérieure qu'en cas de victoire, je réformerais l'armée et améliorerais les conditions de travail

et de vie des forces de défense et de sécurité, mes déclarations sur la responsabilité du pouvoir dans

l'incendie des marchés de Lomé et de Kara en janvier 2013, et dont les auteurs demeurent inconnus jusqu'à ce jour.

Sur la base de ces arguties, mon domicile fut attaqué par la soldatesque de Faure Gnassingbé; les jeunes qui s'y trouvaient furent molestés et conduits en prison pour quatre mois, certains devenant fous à leur

libération ; les femmes et enfants furent brutalisés, menottés couchés face contre sol sous le soleil tandis

que moi-même je fus conduit et gardé à vue à la gendarmerie pendant quatre jours, tout ceci dans des

conditions humiliantes, grevées d'une brutalité inouïe.

Enfin, il me fut interdit à jamais par la justice togolaise de réclamer cette victoire, cela à une semaine de la prestation parjure de Faure Gnassingbé. C'est pour avoir dérogé à cette décision inique de la justice togolaise de garder le silence que ma vie fut mise en danger et que je vis dans la clandestinité depuis le mois de juillet 2020.

Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro à la tête du Mouvement citoyen, la Dynamique éponyme qui a porté ma candidature, s'est rendu en mai 2021 à la Commission de l'Union Européenne à Bruxelles et en octobre 2021 au Parlement français à Paris pour réclamer la justice au Peuple togolais spolié de son éclatante victoire historique du 22 février 2020 qui m'a porté à la magistrature suprême du Togo. Le prélat, âgé de 92 ans, vit depuis deux ans en exil pour avoir exigé la Vérité des urnes, comme la Conférence Episcopale du Togo (CET).

Comme vous le savez vous-même, notre victoire a été saluée par plusieurs partis politiques et organisations de la société civile. Aucun leader politique n'a reconnu la fausse victoire de Faure Gnassingbé.

Les faux messages de félicitations des partenaires diffusés abondamment sur RFI sont des fakes et vous l'avez reconnu vous-même, et partagé cette préoccupation avec un ancien ministre français connu des Togolais.

Le député Sébastien Nadot, membre de la Commission Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale française, vous a interpellé sur le cas du Togo et vous a demandé de dénoncer la falsification de votre signature. Votre Ministre des Affaires Étrangères n'a pas non plus

convaincu le député Sébastien Nadot
quand il évoquait le secret défense relativement au prétendu et
imaginaire courrier de courtoisie que vous
auriez envoyé à Lomé au lendemain du scrutin du 22 février 2020.

Le 24 mars 2022, la Cour de Justice de la CEDEAO a condamné le Togo
dans le cadre du contentieux électoral du 22 février 2020 pour mon
enlèvement et ma séquestration à la gendarmerie (pour avoir refusé la
subornation) et l'interdiction de réclamer ma victoire conférée par la
souveraineté populaire. Cet arrêt qui vient magnifier les droits de
l'Homme et le droit international interpelle à plus d'un titre la
communauté internationale, notamment la CEDEAO, L'UA, l'UE, l'ONU, la
Francophonie et spécialement la France, porte-flambeau assumé des
droits de l'Homme.

Tous les ambassadeurs des pays occidentaux sont au courant de
l'éclatante victoire de l'Alternance, et
disposent des copies des messages de félicitations à nous adressés.
Celui de l'Allemagne me l'a formellement confié ainsi qu'à
l'Archevêque Mgr Fanoko Philippe Kpodzro.

Revêtu du sceau de la légitimité démocratique et en ma qualité de
Président légitime du Togo, j'interpelle à travers vous la Nation
française tout entière, notamment ses Institutions à défendre
dignement sous tous les cieux le droit international afin de faire la
preuve à la face du monde de l'universalisme de votre combat pour le
respect des droits de l'Homme et des peuples.

Au moment où plus que jamais se pose sous tous les cieux le débat
primordial de la Souveraineté des peuples, il urge que sur le
fondement de l'arrêt du 24 mars 2022 de la Cour de Justice de la
CEDEAO, la Présidence française et la classe politique dans son
ensemble puissent rejoindre le noble combat pacifique avant-gardiste
du député de la Haute-Garonne, Sébastien Nadot, pour faire droit au
Peuple togolais qui vit déshumanisé dans une prison à ciel ouvert
depuis des lustres.

Assuré de votre souci du respect des droits de l'Homme et du triomphe
du droit international sous tous les cieux, je vous prie d'agréez,

Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

SIGNÉ

Dr Gabriel Agbéyomé KODJO

Président Démocratiquement Elu

PJ : Arrêt du 24 mars 2022 de la Cour de Justice de la CEDEAO

Ampliations :

Son Excellence M. Vladimir Poutine

Président de la République Fédérale de Russie

Son Excellence Joe Biden

Président des USA

Son Excellence Macky Sall

Président du Sénégal et Président en exercice de l'Union Africaine

Son Excellence Nana Akuffor Addo

Président de la République du Ghana et Président en exercice de la
CEDEAO

Son Excellence Abdelmadjid Tebboune

Président de la République Algérienne démocratique et populaire

Son Excellence Muhammadu Buhari

Président de la République Fédérale du Nigéria

Son Excellence Assimi Goïta

Président de la République du Mali

Son Excellence Mamady Dombouya

Président de la République de Guinée

Son Excellence Olaf Scholz

Chancelier Allemand

Son Excellence Moussa Faki Mahamat

Président Commission Union Africaine

Son Excellence Kassi Brou

Président Commission CEDEAO et les Chefs d'Etat

Son Excellence Antonio Guterres

Secrétaire Général de l'ONU

Son Excellence Roberta Metsola

Présidente du Parlement européen

Son Excellence Charles Michel

Président du Conseil de l'Europe

Son Excellence Gérard Larcher
Président du Sénat français
Son Excellence Richard Ferrand
Président de l'Assemblée nationale française
Son Excellence Antony Blinken
Secrétaire d'État des États-Unis
Son Excellence Michelle Bachelet
Haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme
Son Excellence Louise Mushikiwabo
Secrétaire générale de la francophonie
Sa Sainteté le Patriarche Cyrille
Patriarche de l'Église orthodoxe russe
Son Éminence Cardinal Gregory Wellington
Archidiocèse de Washington DC
Son Éminence Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'Etat du Saint-Siège (Vatican)